

COMMENT PROCÈDENT LES ÉTATS MEMBRES DE L'UE POUR ATTIRER ET RETENIR LES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX ?

FLASH DU REM #7 - 2019

Introduction à l'étude du REM sur Attirer et retenir les étudiants internationaux dans l'UE

Contexte


Attirer les étudiants ressortissants de pays tiers est important pour l'UE, car cette voie de migration représente à la fois une alternative à l'immigration irrégulière et renforce la compétitivité de l'économie de l'UE. La promotion de la mobilité de ce public a fait partie intégrante de la politique de l'UE dès 1994. Depuis, la Commission européenne a rappelé la nécessité d'intensifier les efforts en vue d'offrir des opportunités aux étudiants.


Mais quelles sont les politiques et les pratiques mises en œuvre concrètement par les États membres pour attirer les étudiants internationaux ? Existe-t-il des mesures incitatives spécifiques pour


les retenir une fois qu'ils sont diplômés ? Quels sont les principaux défis ? Quels accords de coopération bilatéraux et multilatéraux relatifs aux étudiants internationaux ont été adoptés par les États membres avec des pays tiers ?


En présentant les politiques et les pratiques nationales en vigueur dans les États membres en vue d'attirer et de retenir les étudiants internationaux, l'étude du REM fournit une vue d'ensemble des récentes tendances, des défis et des bonnes pratiques dans 25 États membres. Sous forme de bref aperçu, les principales conclusions sont présentées ci-dessous.

Principaux résultats et tendances


 **Près de la moitié des États membres considèrent qu'attirer et retenir des étudiants internationaux constitue une priorité politique**, bien que le degré de priorité accordé varie considérablement selon les États membres.

 Parmi les **principaux moteurs des politiques** visant à attirer et retenir les étudiants internationaux, figurent l'internationalisation des établissements d'enseignement supérieur et la hausse des revenus financiers pour le secteur de l'enseignement supérieur. Ces facteurs contribuent au développement d'une main d'œuvre nationale qualifiée, tout en remédiant aux pénuries de main d'œuvre spécifique (et qualifiée) et aux changements démographiques.

 **Les mesures de rétention destinées aux diplômés internationaux** sont mises en place dans la majorité des États membres. Elles visent à leur faciliter l'accès au marché du travail par la levée de certains freins.

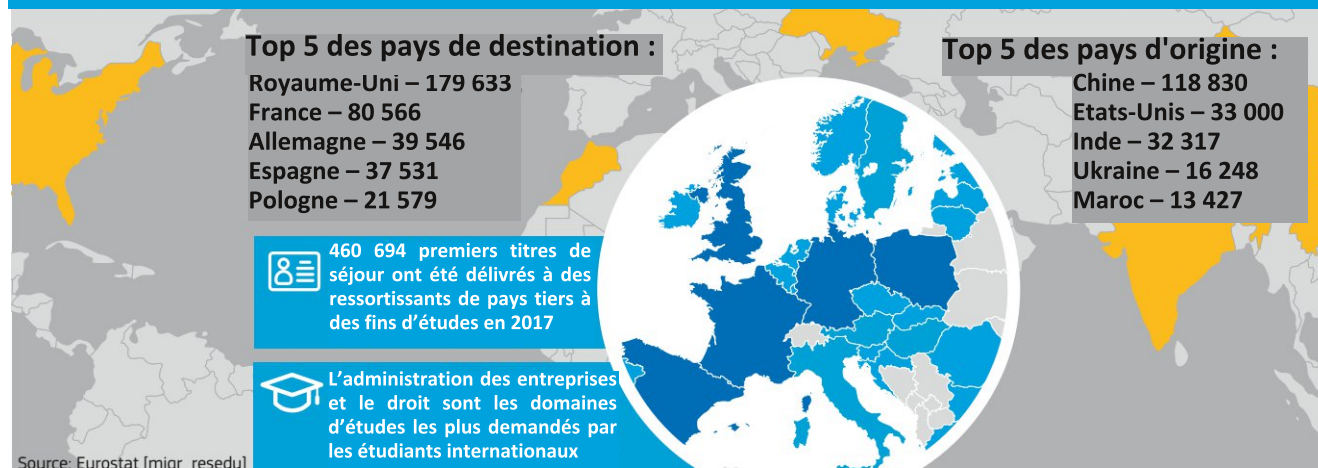
 **Certains facteurs ont beaucoup contribué à attirer des étudiants mais n'ont pas nécessairement été bénéfiques pour les retenir.** Les cursus enseignés en anglais ont eu des impacts positifs en termes d'attractivité des étudiants internationaux dans les États membres, mais peuvent entraver leur intégration à long terme sur le marché du travail, à moins de prévoir des cours de langue et d'autres mesures d'intégration durant les études.

 **Les accords bilatéraux et multilatéraux conclus avec des pays tiers ont permis de créer d'importants cadres de coopération, notamment en matière de mobilité des étudiants.** La plupart de ces accords visent l'échange d'expériences et de pratiques, d'enseignants, d'étudiants et de chercheurs, et la création de bourses d'études.

 **Les défis communs relatifs à l'attractivité des étudiants internationaux sont les suivants :**

- l'offre restreinte de cours dispensés en langues étrangères ;
- la longueur des délais de traitement des demandes de visas et de titres de séjour ;
- l'insuffisance des activités promotionnelles et des programmes de bourses ;
- le manque de logements (abordables).

Ressortissants de pays tiers venant dans l'UE à des fins d'études (2017)



EN SAVOIR PLUS

La traduction en français a été réalisée par le Point de contact français du REM (décembre 2019)

- Sur l'étude : https://ec.europa.eu/home-affairs/content/attracting-and-retaining-international-students-eu_en
- Sur le REM : <http://www.ec.europa.eu/emn>
- Compte Twitter du REM : <https://twitter.com/EMNMigration>